

Saint-Denis, le 2 juin 2025

À Mathieu Hanotin, maire de St-Denis et Président de Plaine Commune
À Stéphane Troussel, président du CD 93

Messieurs,

Nous vous écrivons à nouveau suite à la rencontre que nous avons eue avec Monsieur Monnet le 12 mai dernier.

En effet, malgré un certain nombre d'annonces faites, qui vont dans le bon sens concernant les nuisances liées aux travaux (réalisation d'ici fin juin d'un cheminement piéton pour traverser le parc, de la Vieille Mer à la rue de la Ferme, finalisation du trottoir devant la Poste et les commerces, ouverture de l'axe rue de Compiègne vers rue Politzer d'ici juillet) et l'annonce, pour le projet futur, d'un nouvel accès par la rue de Chantilly, des points que nous considérons comme essentiels n'ont pas trouvé une réponse satisfaisante.

→ En tout premier, **la clôture du parc**, non pas pour la période des travaux mais de manière définitive.

- Nous considérons que les 1 250 signatures contre la clôture, remises à Monsieur Monnet, valent bien les 200 réponses que vous avez eues au sondage que la ville a réalisé, et que Monsieur Monnet n'est pas fondé à nous dire que nous ne sommes « pas fondés à représenter tout le monde ». Ces 1 250 signatures viennent en appui des nombreuses interventions qui ont eu lieu durant les réunions d'informations qui ont été organisées et auxquelles nous avons participé.
- Nous aimerions connaître le sens que vous donnez au mot « mésusage », puisque c'est le seul argument que l' élu nous a finalement opposé. Saint-Denis n'est pas constitué de voyous, de délinquant-es et nous sommes persuadés que cette clôture aura le résultat inverse de que vous nous dites.
- D'autant que, malgré les précautions verbales « le cœur du parc sera fermé », « les horaires de fermeture seront élargis », c'est bien d'une restriction considérable de l'usage de notre parc qu'il s'agit.
- Et nous dire que « les détours ne sont pas si grands que ça » relève presque du mépris pour toutes les personnes à mobilité réduite, quelles que soient leurs difficultés. Nous savons que le CD vient d'adopter son Plan marche, mais il ne peut être accepté que s'il reste sur la base de la décision de marcher et non de la contrainte.
- Enfin, et vous le savez bien, les liens sociaux favorisés par ce parc ouvert sont précieux et nous ne voulons pas qu'ils soient brisés, abîmés par votre décision.

Nous vous demandons donc à nouveau de reconsidérer votre décision.

Nous vous demandons également les dispositions que vous comptez prendre pour permettre aux habitant-es de profiter pleinement de leur parc durant les fortes chaleurs de cet été.

→ **L'aménagement de la CD 940** est problématique à plus d'un titre :

- Les travaux impactent totalement le carrefour Lamaze, avec des embouteillages monstres parfois, où il est très difficile de rejoindre la rue de Strasbourg quand on vient de l'avenue Romain-Rolland et inversement.
- Dans ces conditions, nous demandons de toute urgence la mise en place de policiers pour faire la circulation, en particulier pour permettre aux écolier-es et collégien-nés de traverser le carrefour en toute sécurité. Cela facilitera également la traversée pour les personnes à mobilité réduite qui sont finalement les grandes oubliées de ces aménagements.
- L'aménagement de la RD 940 est le deuxième point noir.
 - L'hôpital Delafontaine, siège du SMUR, ne peut pas garantir l'intervention rapide des équipes d'urgence ni pour sortir ni pour entrer par sa porte principale, proche du carrefour Lamaze, faute d'une voie dédiée. Ce qui se faisant tant bien que mal avant, où les voitures pouvaient se déporter pour laisser passer un véhicule d'urgence, ne sera plus possible avec les 2x1voie. Nous estimons que votre responsabilité sera engagée dans tout retard dans les transports médicaux urgents.

Nous vous demandons de prêter la plus grande attention à ce problème et de trouver une solution satisfaisante.

- Il n'y aura pas de voie bus dédiée, mais juste des « décrochements » aux arrêts ce qui freinera considérablement leur vitesse commerciale et nous ne voulons pas, qu'à terme, la RATP reconsidère leur passage sur cette voie. Nous vous rappelons que, outre le 253 et le 353, le 153, qui ne nous amène plus en centre-ville, devrait un jour passer par cette voirie départementale pour rejoindre le lycée Paul-Eluard.

Comment comptez-vous prendre en compte ce problème ?

- La circulation à l'intérieur de nos quartiers, dans les petites rues d'un tissu pavillonnaire, est à certaines heures à la limite de l'asphyxie, véhicules légers et camions s'en servant d'itinéraires de dégagement. C'est devenu dangereux.

Nous demandons à voir l'étude et le plan de circulation que les services compétents ont dû faire avant que les élu-es ne prennent les décisions.

Nous sollicitons donc un nouveau rendez-vous, cette fois-ci en présence des services du département, ainsi que des services compétents à Plaine Commune.

Dans l'attente d'une réponse rapide,

Recevez, Monsieur le Maire et Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments citoyens et déterminés.

Pour le Collectif des Riverain-es et Usager-es du parc Marcel-Cachin,
Aurélie GOMEZ, aureliegomez2312@gmail.com, 

PS : Les documents promis par Monsieur Monnet ne nous sont toujours pas parvenus.

Copie à :

- Silvia Capanema, conseillère départementale du canton Saint-Denis 2
- Corentin Duprey, vice-président du CD, chargé des mobilités durables et du développement du territoire.
- Laurent Monnet, maire-adjoint chargé du projet parc Marcel-Cachin